

les possibilités d'avenir sont sans limites, à Montréal, la grande ville commerciale et industrielle du pays. Il y rejoint son frère qui a déjà une étude assez florissante, et comme l'influence de la famille Archambault est puissante, et que ses relations sont nombreuses, les clients arrivent rapidement et l'occasion de se produire ne se fait pas attendre. De suite, notre collègue, remarqué des juges par l'habileté qu'il déploie et le soin avec lequel il prépare ses causes. Il conquiert leur confiance par son urbanité et sa parfaite honorabilité, il prend rang parmi les avocats d'avenir. Aussi les éditeurs de *La Thémis* qui vient d'être fondée vont lui demander des travaux et il collabore à cette revue; et, pour ce préféré de la fortune on dirait que tout arrive par enchantement et l'Université Laval de Québec qui vient d'établir une faculté de droit à Montréal, l'appelle,—privilege inestimable pour un jeune avocat,—à faire partie de son personnel enseignant. d'abord comme professeur de droit administratif en remplacement du juge Loranger, ce qui le rend familier avec tous nos statuts et les lois constitutionnelles, municipales, scolaires, lois des fabriques et autres. Peu de temps après, la chaire importante de professeur de droit commercial devenue vacante lui est offerte et une nouvelle occasion se présente de raffermir et étendre ses connaissances légales, puisqu'enseigner c'est apprendre deux fois.

Il était tout entier à son enseignement et à sa profession, lorsqu'une crise éclate dans le parti conservateur auquel sa famille avait appartenu, et dont son père avait été un membre important. La tragique affaire Riel, les tendances fédéralistes du parti tory, les attaques dont sont l'objet les institutions canadiennes françaises de la part d'un certain groupe de membres de ce parti sement l'alarme dans les rangs des partisans les plus convaincus, les